

# ULUSLARARASI SOSYAL ARAŞTIRMALAR DERGİSİ THE JOURNAL OF INTERNATIONAL SOCIAL RESEARCH

Uluslararası Sosyal Araştırmalar Dergisi / The Journal of International Social Research  
Cilt: 13 Sayı: 73 Ekim 2020 & Volume: 13 Issue: 73 October 2020  
www.sosyalarastirmalar.com Issn: 1307-9581

## PRATIQUES FAMILIALES ET NIVEAU DE PERFORMANCE DES ADOLESCENTS EN MILIEU SCOLAIRE IVOIRIEN

### *FAMILY PRATICS AND PERFORMANCE LEVEL OF ADOLESCENTS IN IVOIRIAN SCHOOLS*

**Sopie Odette Rita YAPI\***

#### **Résumé**

Cette étude met en lien les pratiques familiales d'éducation et l'évolution du niveau de connaissances scolaires chez les élèves du secondaire. Elle a été réalisée au lycée Municipal Gadié Pierre 1 et 2 (LMGP1 et 2) et au Lycée Moderne de Jeunes Filles (LMJFY) dans la commune de Yopougon. La collecte des données s'est faite à l'aide d'un questionnaire à travers la méthode quantitative et avec le guide d'entretien pour la méthode qualitative. Il ressort de cette analyse que les innovations pédagogiques et leurs corollaires modifient les rapports entre les acteurs du système. Cette situation a inéluctablement un impact sur la qualité de l'enseignement qui amenuise le niveau d'étude des adolescents.

**Mots clés:** Performance, Pratique, Education, Système Educatif, Famille.

#### **Abstract**

This study links family education practices and the evolution of the level of academic knowledge among secondary school students. It was carried out at the municipal school Gadié Pierre 1 and 2 (LMGP1 and 2) and the Modern School of Young Girls (LMJFY) in the town of Yopougon. Data collection was done using a questionnaire through the quantitative method and with the interview guide for the qualitative method. This analysis shows that pedagogical innovations and their corollaries modify the relationships between the actors of the system. This situation inevitably has an impact on the quality of education, which reduces the skills of adolescent workers.

**Keywords:** Performance, Practice, Education, Educational System, Family.

---

\* Doctorante à l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Laboratoire d'Études et de Recherches interdisciplinaires en Sciences Sociales et Humaine (LERISSH), ritasophie82yapi@gmail.com



## Introduction

L'éducation est un facteur fondamental des inégalités qui apparaissent dans les sociétés modernes par sa contribution à la mobilité sociale. Cette inégalité se perçoit à travers une organisation sociale définie par le statut social de l'individu. En effet, la famille est la première instance capable d'assurer l'éducation et la formation de l'individu. Elle constitue un cadre de référence qui contribue au développement des apprentissages. C'est au sein de cette institution familiale que l'enfant acquiert les premières connaissances et développe ses premières habiletés. À celle-ci, s'ajoute l'école, l'institution clef capable d'assurer l'éducation, la formation, la qualification et l'intégration socioprofessionnelle de l'individu. Elle dispose également des compétences qui définissent les mérites et les classent en référence au niveau de compétences de celui-ci. L'association des efforts parentaux à ceux de l'école favorise le mieux ses apprentissages et son développement tant qu'un « être » socialement et économiquement intégré.

Toutefois, la récurrence des phénomènes sociaux telles que les violences en milieu scolaire, les incivilités ou encore les difficultés d'intégration des savoirs scolaires et d'insertion socioprofessionnelle démontre de la fragilisation de l'institution familiale et de l'école. Au vu des écarts constatés entre les objectifs de l'école et le niveau d'intégration des apprenants, les autorités éducatives entament de nombreuses réformes du système scolaire notamment les contenus, les méthodes d'enseignement et même le choix de la langue. Un modèle éducatif basé sur le développement de compétences et l'esprit d'entrepreneuriat supposés favoriser l'autonomie et l'insertion des diplômés. Certes, les résultats des examens à grand tirage ont connu une forte croissance depuis 2015 portant les taux de réussite successivement de 82,12% à 83,57% au Certificat d'Étude Primaire et Élémentaire (CEPE) en 2018. Le taux de réussite au Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) est passé de 58,62% à 60,14% sur la même période. Quant au Baccalauréat, on enregistre 39,66% et 46,09% (DSPS, 2017-2018, 99, 102,104 ; DSPS, 2018-2019, 90).

Contrairement à ce tableau évolutif que dépeignent les chiffres, les faits montrent une autre réalité. En effet, nombreux sont ces élèves qui avancent sans atteindre le seuil suffisant de connaissances en mathématique et en français bien en début de scolarité qu'à la fin de la scolarité obligatoire (Zamblé et al, 2017 : 46). Le rapport de la Banque Mondiale (BM) sur la situation économique de la Côte d'Ivoire montre que la majorité des élèves soit 87 % ont un faible niveau en français et 73 % en mathématiques (BM, 2017,29). Ces constats sont également perceptibles au LMGP 1 et 2 et au LMJF dans la commune de Yopougon.

A Yopougon, les élèves issus du LMGP 1 et 2 et du LMJF ont non seulement des résultats nettement améliorés, mais également présentent d'énormes difficultés à lire, à écrire et même à calculer. De plus, on note que plus de 70% des apprenants font preuve de passivité pendant les heures des apprentissages. Plus encore, un écart de performance marqué par les notes généralement inférieures à 05/20 dans les disciplines fondamentales notamment en mathématiques et en français. Cette situation entraîne des conséquences économiques notamment des pertes qualitatives et quantitatives du capital humain nécessaire pour le développement de la société. Ce qui met en évidence l'échec des politiques éducatives mis en place pour améliorer la qualité de l'éducation. Partant de ce fait, quels sont les facteurs explicatifs du faible niveau de connaissances des apprenants ? Autrement dit, comment les pratiques éducatives familiales peuvent-elles influencer les performances scolaires des adolescents ? Quels sont les caractéristiques socio-démographiques qui influencent le niveau de connaissances des apprenants ? Les stratégies mobilisées par les parents dans le processus d'apprentissage ne justifient-elles pas leur niveau de connaissances ? L'objectif de cette étude d'analyser les facteurs explicatifs du faible niveau de connaissances des apprenants en établissant un lien entre les pratiques familiales et les stratégies mobilisées au cours de l'apprentissage chez les apprenants.

## MÉTHODOLOGIE

Pour mieux cerner les réalités du phénomène étudié, nous avons choisi de nous intéresser à la commune de Yopougon, principalement le lycée Municipal Gadié Pierre 1 et 2 (LMGP 1 et 2) et le Lycée Moderne de Jeunes Filles (LMJFY). Situé à l'ouest, dans la zone géographique d'Abidjan nord, la commune de Yopougon se trouve entre la forêt du Banco et la lagune Ebrié. Elle s'étend sur une superficie de 153,06 km<sup>2</sup>. Le lycée municipal Gadié Pierre fut l'un des plus anciens et plus grand lycée publique de la commune créé dans les années 1987. Situé au centre de Yopougon entre le village Kouté et le terminus du bus n°40 de la SOTRA, LMGP a été scindé par l'arrêté ministériel N°00920/Men/CAB du 02/11/2007 pour donner en 2007 le LMGP 1 et 2. Quant au lycée moderne de jeunes filles, il provient d'un lycée mixte créé en 1996 sur l'actuel site du lycée technique de Yopougon Banco II. Il fut délocalisé en 1998 sur un site de 4 hectares au Banco résidentiel. Par ailleurs, le choix du LMGP 1 et 2 et celui du LMJF est justifié par deux



faits. Concernant le LMJF, il est lié à l'évolution constante de ses résultats aux examens finaux et l'augmentation de ses effectifs au cours de ces 05 dernières années. Plus encore, il est l'un des meilleurs sur le plan national dont les résultats surpassent ceux au niveau national au cours de ces cinq dernières années. Quant au LMGP 1 et 2, son choix se justifie non seulement pour ses effectifs, mais aussi pour ses taux de réussite qui se sont nettement améliorés au cours de ces 05 dernières années.

L'enquête s'est déroulée en deux grandes phases du 19 mars 2018 au 25 mai 2018. Nous avons dans un premier temps recueilli les données qualitatives et par la suite les données quantitatives. Nous avons bénéficié de l'aide de deux condisciples et l'assistance du conseiller d'orientation en charge des élèves de seconde pour le LYMJFY. Dans les LYMG 1 et 2 se sont successivement les Adjointes au Chef d'Établissement (ACE) et les inspecteurs d'éducation qui ont accepté de nous assister. La collecte des données qualitatives s'est faite en 15 jours puis 45 jours pour les données quantitatives en raison de 10 jours pour le LMJFY, 20 jours au LMGP 1 et 15 jours au LMGP 2 soit 45 jours pour l'enquête quantitative. Nous avons procédé par une administration indirecte avec les élèves de 6<sup>ème</sup> à cause des difficultés que ceux-ci éprouvent quant à la compréhension du questionnaire. Cette situation a prolongé la durée de l'enquête.

### **Échantillonnage qualitatif**

La méthode d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette étude est la méthode non-probabiliste. Ainsi, l'échantillon qualitatif a été constitué sur la technique de l'échantillonnage à priori. Dans un premier temps, nous avons sélectionné au niveau administratif des individus qui détiennent pour nous les informations nécessaires à cette étude. Il s'agit notamment d'un coordonnateur général de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC) ainsi que deux (02) autres coordonnateurs à l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue (APFC) de la DRENET Abidjan 3 qui ont participé à des séminaires de formation dans la mise en place du programme Approche Par Compétences (APC). Concernant les enseignants, nous avons choisi l'échantillonnage par choix raisonné. Les enseignants interrogés sont ceux qui, en plus d'intervenir dans les classes de sixième et/ou de seconde ont accumulé au moins cinq (05) années d'expériences dans l'enseignement. Nous nous sommes entretenue avec (04) quatre enseignants responsables de Conseil d'Enseignement (CE) en mathématique, sciences physiques, anglais et français. Nous avons également interrogé 02 responsables d'Unité Pédagogique (UP) en éducation physique et sportive et en histoire et géographie. Puis 06 autres enseignants qui sont les Professeurs Principaux (PP) des 06 classes visitées dans le cadre de cette étude. 03 éducateurs, 03 Adjoint au Chef d'Établissement (ACE) et 03 inspecteurs ont fait partie de notre population à l'étude. Au total, notre échantillon qualitatif est composé de 12 enseignants; 03 coordonnateurs; 03 ACE; 03 éducateurs; 03 inspecteurs et 06 parents d'élèves. Un effectif de 30 individus regroupés 05 catégories.

### **Échantillonnage quantitative**

Cette étude prend en compte les élèves de sixième et de seconde. L'échantillon a été sélectionné parmi une population constituée de 4995 élèves. Pour constituer notre échantillon, nous avons eu recours à la méthode non-probabiliste. La technique d'échantillonnage utilisée est l'échantillonnage par quotas. Pour ce faire, nous avons retenu deux critères de sélection. Le premier critère de sélection concerne le niveau d'instruction de l'élève (être en 6<sup>ème</sup> ou en 2<sup>nde</sup>). Le second retenu est le rang de l'élève (être parmi les dix premiers de sa classe). La constitution de l'échantillon s'est faite en identifiant dix élèves par classe et par niveau. Tenant compte des variables mentionnées, notre échantillon se constitue de 610 individus sélectionnés dans 61 classes avec un quota de 10 élèves par classe. L'effectif de chaque catégorie est fonction du nombre de classes que constitue chacun des établissements. Ainsi donc nous avons retenu 610 enquêtés

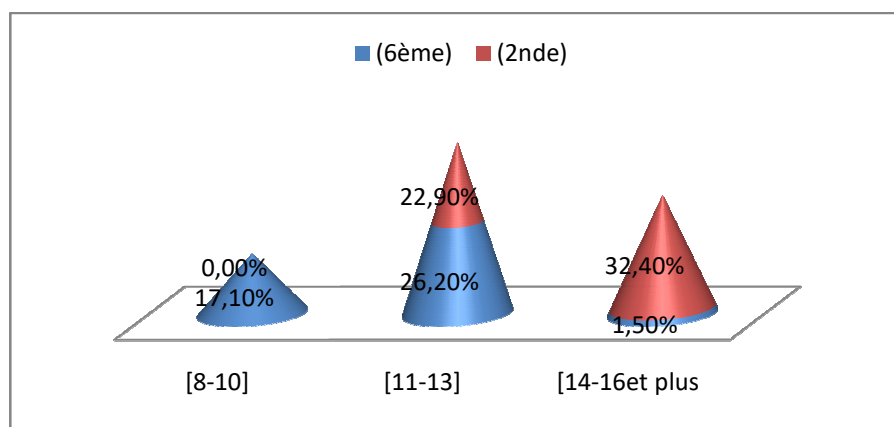
## **I-Fondements du faible niveau de connaissances**

### **I-1 L'âge**

L'âge de l'enfant joue un rôle important dans le processus de scolarisation et sa pertinence n'est plus à démontrer. Par ailleurs, l'âge est la première variable exigée quant à l'admission d'un enfant au sein d'un établissement. Il permet de déterminer les grandes périodes et mouvements de la vie de l'homme. En effet, selon les recommandations des spécialistes de la psychologie, il faut disposer d'un certain âge pour aller à l'école. Et l'âge requis selon le système éducatif ivoirien est de 6 ans pour le cycle primaire qui dure 6 ans. À cet effet, l'âge moyen d'entrée au collège dans le premier cycle du secondaire en classe de sixième est en moyenne douze ans. Le second degré du secondaire quant à lui dure approximativement 03 années scolaires s'ouvre aux enfants âgés de seize ans. De plus, l'intervalle 6-16 ans définit l'âge de la scolarité obligatoire après la classe de troisième. Ces tranches d'âges présentent l'évolution normale des élèves dans le circuit scolaire sans entrée précoce et sans aucune interruption de scolarité.



*Graphique 1: L'âge et le niveau d'instruction*



*Source: notre enquête mai 2018*

Ce graphique présente la répartition des enquêtés selon l'âge et le niveau d'instruction. On constate que plus de 40% des enquêtés ont un âge inférieur à leur niveau d'instruction. La variable « âge » est un indicateur majeur dans le processus d'intégration sociale de l'enfant. Elle permet d'appréhender l'évolution cognitive et intellectuelle de la structure mentale de l'enfant, ses capacités de s'approprier les connaissances scolaires et de comprendre les changements de son milieu social. En effet, les savoirs (savoir-faire ; savoir lire et savoir écrire) qui sont des valeurs fondamentales de la construction cognitive chez l'enfant s'acquièrent en général entre (7) et (8) ans. C'est cet ensemble de valeurs acquises qui donnent une assise à l'évolution des aspects affectifs, sociaux et pédagogique chez l'apprenant. Par ailleurs, l'acquisition du langage écrit et oral aide l'enfant à l'accumulation d'un ensemble de savoirs et de savoir-faire pour communiquer ses intentions, ses aspirations, afin de décoder les intentions de l'adulte, d'afficher son autonomie et développer sa motricité globale appelée registre cognitif (Montessori 2004, 16-17).

C'est au regard des étapes de l'évolution de l'esprit chez les enfants que l'âge d'entrée au cours préparatoire a été fixé entre 5 ans et demi et 6 ans pour les périodes d'observation et de fixation dans le processus d'apprentissage et 11 ans et demi à 12 ans au cours moyen. Cet intervalle d'âge correspond encore au stade des apprentissages élémentaires. En effet, à cet âge, l'enfant perçoit très peu l'intérêt des notions enseignées dans les collèges. Celles-ci lui paraissent incompréhensibles, superflues et l'intègrent difficilement à son milieu de vie. Et si dans certains cas, l'assistance familiale lui offre des possibilités à s'approprier un certain niveau de connaissances, il n'en demeure pas moins vrai que dans d'autres cas, le handicap du soutien familial reste une variable clé dans l'accumulation des lacunes d'où l'échec. Monsieur K.N, enseignant affirme : « Il faut reconnaître aujourd'hui que nos enfants sont précoces et très jeunes dans les classes. Imagine les enfants qui ont (8-9) ans en sixième et (12) ans en seconde, c'est bien beau mais c'est un véritable calvaire pour nous enseignants. Dans la plupart des cas, ils ne maîtrisent pas encore le socle commun de connaissances et surtout les savoirs du lire et de l'écrit. A cet âge, ils doivent être encore au primaire dans les cycles des apprentissages fondamentaux précisément les périodes assignées à la consolidation et à l'orientation. » Les propos de monsieur K.N, conseiller pédagogique mettent en évidence l'évolution précoce de certains enfants qui font preuve d'ingéniosité dès le bas âge. Cependant, ils relèvent leur état de vulnérabilité et leur incapacité à cerner toutes les réalités au sein de leur environnement social. Il faut également noter que la scolarisation précoce nécessite un degré d'assistance élevé et de dispositions particulières pour favoriser la consolidation des acquis. Par ailleurs, tous les enfants ne développent pas les mêmes capacités ni habiletés. L'admission précoce au collège n'est pas toujours favorable pour tous les enfants en témoigne monsieur NY inspecteur d'éducation: « On les met à l'école très jeune, et après quand ils ont des difficultés, les parents nous les abandonnent. Pour eux, dès qu'un enfant développe quelques habiletés automatiquement, c'est à l'école qu'il faut l'envoyer. Ils oublient que l'éducation c'est d'abord à la maison. Mais ce qu'ils oublient c'est que plus les enfants avancent dans les études, plus ils font face à de nouvelles réalités plus complexes et difficiles et plus les besoins en encadrement et suivi sont élevés. » Ici, on note la démission des parents dans leur rôle d'éducateur. Une sorte d'abandon des pouvoirs parentaux qui de plus en plus sont délégués aux institutions éducatives. Lesquelles sont aujourd'hui en proie à de nombreux fléaux sociaux. Plus encore, elles font face à des insuffisances pédagogiques chapeautées par une formation inadéquate. L'abandon se manifeste par l'absence prolongée



des parents dans le suivi scolaire des apprenants. Il faut également relever ici le rôle capital des parents dans l'encadrement scolaire.

En outre, la maturation psychique précoce chez l'enfant ne fait pas de lui un être capable de pensées concrètes avant l'âge de 10 ans. Il reste encore vulnérable et éparpillé dans ses réflexions. La connaissance du temps, l'installation des savoirs (savoir-faire, lire et écrire) sont encore faibles d'où la nécessité d'une assistance et d'un encadrement de la part des parents. Il n'est donc pas capable d'user de ses compétences cognitives pour coordonner ses activités avec celles des autres et agir en fonction de ses expériences vécues. Ainsi donc, pour fournir des efforts afin d'accumuler les connaissances transmises par l'enseignant, la structure mentale dont il dispose n'est pas apte à lui procurer des points de repère pour organiser ses connaissances et aller au-delà de celles-ci ni même lui permettre de transformer les informations qu'il reçoit (Montessori, idem : 18-19). *Je n'ai même pas terminé CP1, maman dit que j'étais très "doué", j'ai fait CP2 à 4 ans donc je suis arrivé en 6<sup>ème</sup> à 9 ans. C'était facile, je suis passé au collège sans problème. Mais, arrivé en sixième c'est devenu bizarre. Je n'arrivais pas à copier mes leçons c'était trop beaucoup. Et puis je n'arrivais pas à tous retenir... Aujourd'hui, il y'a beaucoup de choses que je ne comprends pas et que je n'ai pas fait actuellement et ça me fatigue en classe, "en tas même"*<sup>1</sup>. Les propos de F.M chef de classe en seconde montrent qu'à cause de leur jeune âge, les élèves ont accumulé d'énormes lacunes qui font obstacle à leur compréhension des cours et des difficultés dans l'acquisition de solides connaissances de base. Non seulement, ils n'ont pas atteint le seuil minimum de connaissances mais aussi, ils éprouvent des difficultés à lire, à écrire et à calculer. Lesquelles connaissances leur permettent de construire leur propre connaissance et acquérir des compétences dans la mesure où les connaissances se construisent en référence aux connaissances et aux habiletés antérieures de l'enfant c'est-à-dire à partir de ce que l'enfant connaît déjà.

Le développement intellectuel de l'enfant s'effectue par le passage d'un niveau de connaissance à un autre et se réalise par étapes successives selon l'évolution de son âge. De même, l'acquisition des connaissances s'effectue par paliers successifs. Or, l'apprentissage résulte de constructions mentales de l'apprenant. Lorsqu'un individu atteint un niveau de développement logique stable, il peut raisonner, réfléchir quel que soit le contenu du savoir. Il faut noter que l'âge joue un rôle primordial dans le développement physique, moral et cognitif de l'enfant. Il fournit un cadre de réflexions qui permet à l'enfant de pouvoir agir, anticiper, planifier ses actions dans le but de favoriser son apprentissage et réguler son comportement. L'anticipation des fonctions exécutives de la pensée de l'enfant pourrait dès le plus jeune âge établir des relations en inadéquation avec son environnement d'apprentissage. Il lui sera donc difficile par la suite de pouvoir comprendre les réalités sociales, les manipuler et leurs donner du sens.

De plus, l'acquisition d'un niveau suffisant de maîtrise de l'expression orale permet à l'enfant d'aborder l'apprentissage de la lecture. La maîtrise du langage chez l'enfant se fait à partir de l'âge de 5 ans et demi à 6 ans. Cette action dure en moyenne deux ans et s'étend jusqu'à l'âge de 8 ans pour permettre à l'enfant d'acquérir le savoir. Il faut cependant, noter que certains enfants ne répondent pas à cette classification générale. Ils sont dans certains cas précoces ou développent leurs compétences au-delà de cet âge. Néanmoins, l'acquisition du langage écrit et oral lui fournit un bagage cognitif indispensable à la poursuite des études (Daviault, 2011, 189).

## I-2 Pratique de la langue locale et efficacité de l'éducation

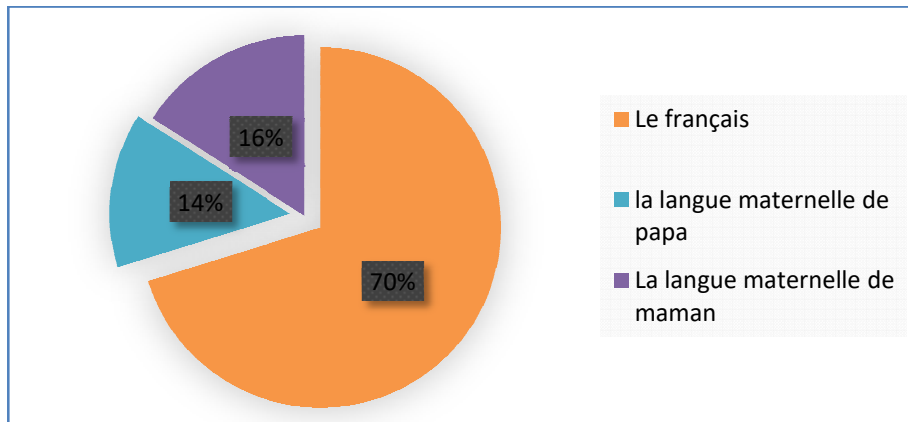
La langue maternelle (locale) est un facteur d'acquisition de valeurs socioculturelles et d'intégration sociale. En effet, l'enfant acquiert dès les premiers moments de sa vie en société la maîtrise de la langue qui est celle de sa famille, de son entourage. Celle-ci lui permet de communiquer avec les parents et sa communauté dépositaires de savoirs et valeurs culturels. Par conséquent, au-delà des situations élémentaires du quotidien, il s'agit de la socialisation et de la formation de l'individu à travers la transmission de savoirs culturels, politiques, éthiques, socio-économiques afin d'éviter une déperdition. De la sorte, s'exprimer dans sa langue d'origine devient alors le fondement de la littératie (apprentissage lié à la connaissance de la lecture et écriture) et numératie (apprentissage lié à la connaissance des chiffres) précoces. Dans cette circonstance, les élèves qui s'expriment aisément dans leur langue d'origine reportent facilement les savoirs et connaissances enseignées dans une seconde langue qui facilite le développement de leurs compétences. Par ailleurs, ces compétences fondamentales continuent ensuite de se développer et s'installer durablement dans les habiletés. Lorsqu'un enfant développe une pensée critique et ses capacités à résoudre des problèmes

<sup>1</sup> Une expression utilisée par les adolescents pour désigner un grand nombre, une quantité assez énormes. (Beaucoup, assez, énorme, abondant, suffisant)



dans une langue qu'il parle et comprend le mieux, il dispose alors de moyens plus efficaces pour lutter contre l'échec social et scolaire.

Graphique 2 : Utilisation de la langue locale



Source : notre enquête mai 2018

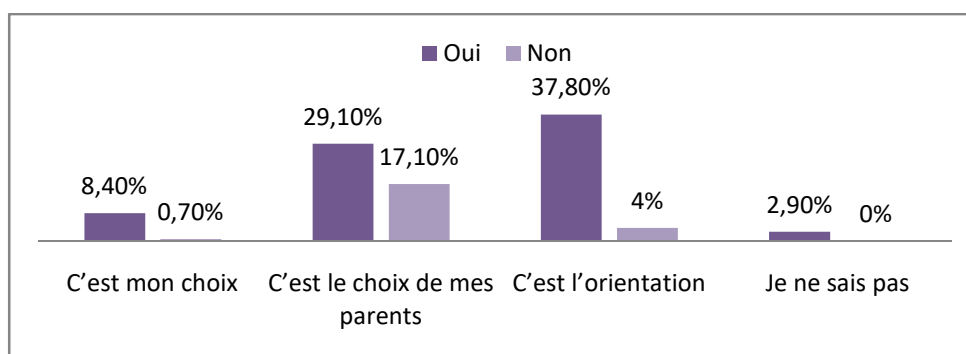
En ce qui concerne l'utilisation de la langue d'origine dans les ménages ivoiriens, la lecture de ce graphique montre que les enquêtés ne communiquent pas en langue locale soit 70%. En effet, le capital culturel constitue un héritage familial qui favorise la réussite scolaire chez les enfants à travers les codes langagiers pratiqués au sein des familles. Le rapport à la langue d'origine est une variable déterminante dans l'intégration sociale de l'individu. Elle participe de son épanouissement social et de sa réussite scolaire. Il faut par ailleurs noter que la performance scolaire d'un individu est liée à son héritage culturel. Culturellement et idéologiquement chargée de valeurs, la langue constitue un outil sécurisant dans le processus d'apprentissage. Elle crée une relation de confiance entre parents/enfants ; parents/enseignants. On sait que les langues et les dialectes sont dépositaires de savoirs culturels et que l'éducation suppose la transmission et l'acquisition de valeurs socio-culturelles fondamentales. Ainsi, les savoirs culturels et les valeurs intellectuelles qui sont transmis des « aînées » (parents) aux plus « jeunes » (enfants) à travers la langue d'origine leur confère le rôle de « premiers enseignants », un maître puissant chargé de pouvoir et d'autorité sur sa progéniture et donc capable d'orienter et de guider l'enfant dans son processus de socialisation. L'utilisation de la langue locale offre une certaine sécurité et aide l'enfant à acquérir de meilleures aptitudes à la réflexion tant au niveau social que scolaire. Or, dans la présente étude, l'utilisation de la langue d'origine dans les familles ivoiriennes est très faible au détriment de la langue étrangère (le français). L'école, les maîtres, les enseignants, les mass-médias et les Technologies de l'Informations et de la Communication (TIC) semblent aujourd'hui représenter les agents primaires de l'éducation des adolescents. Ils symbolisent dans ce cadre, le pouvoir et l'autorité de plus en plus grandissants qu'incarnent les parents aux yeux des enfants. Le pouvoir de transmission de valeur socio-culturelles et d'intégration sociale par le biais de l'éducation échappe aux parents qui semblent être impuissants et indifférents face à la dégradation des mœurs et le développement des phénomènes des enfants en conflits avec la loi. Cet ensemble d'éléments favorise l'effritement et l'affaiblissement croissant de l'autorité parentale. Il faut noter que la non-utilisation de la langue d'origine permet de montrer que l'éducation de 70% d'adolescents enquêtés échappe au contrôle parental. C'est ce que décrivent ces propos : «...C'est une question à la fois sociale, culturelle, économique et même politique. Sociale parce qu'aujourd'hui nous parents n'avons pas assez de temps pour le suivi de nos enfants ou leurs inculquer nos mœurs et nos valeurs culturelles. Elle est économique, parce que la vie sociale est telle qu'il faut que la maman travaille aussi pour pouvoir supporter les charges familiales. Le volet culturel est que ce sont les réseaux sociaux et la télévision qui éduquent nos enfants. Qui va suivre son travail scolaire pour dire lui parler une langue maternelle. L'enfant apprend tout de la télé, de ses pairs et des réseaux sociaux. Il n'y a personne pour l'orienter. On donne tout à l'enfant, plus pour se divertir que de se consacrer à l'étude. Comment un enfant peut-il étudier et acquérir des connaissances si la table d'étude se trouve devant la télévision. Les enfants regardent la télévision nuit et jour et sont livrés à eux-mêmes. Ces propos de monsieur D.M parent d'élève et membre du COGES, mettent en exergue l'absence des parents dans l'éducation des enfants. L'absence prolongée des parents dans l'éducation des enfants se justifie par leur situation socio-économique. Cette situation rend difficile la transmission de l'héritage culturel à travers des valeurs telles que le respect, l'amour du travail bien fait et l'intégrité. Il faut également noter que le rôle de la mère dans l'éducation des enfants revêt une valeur



capitale. En effet, le rôle d'éducatrice est attribué à la mère dans les sociétés traditionnelles. Elle est également chargée d'apprendre et de transmettre aux enfants les valeurs sociales et normes religieuses (Valois, 1965, 151). Aujourd'hui, face aux difficultés financières des familles, elle est appelée à travailler pour contribuer aux charges familiales et subvenir aux besoins de la famille. Ainsi, ne dispose-t-elle plus assez de temps pour l'éducation des enfants. La non-utilisation de la langue d'origine par les ménages ivoiriens met à nu une perte de l'identité culturelle perçue comme une richesse (Selim, 2002 : 38). Le délaissement des langues d'origine est un élément crucial dans la perte de l'identité culturelle. D'ailleurs, on constate qu'au cours de leurs apprentissages, non seulement ils n'arrivent pas à s'exprimer en langue d'origine mais également dans celle utilisée pour l'enseignement/apprentissage. Ils éprouvent des difficultés aussi bien à l'écrit qu'à l'expression orale. Ceci démontre l'insuffisance des capacités cognitives de ces enfants qui ne parviennent pas à exécuter correctement leurs apprentissages. Ils perdent ainsi contact avec leur propre héritage culturel et le désir d'apprentissage.

### I-3 Accessibilité scolaire et choix de l'établissement

Graphique 3: Choix d'école et distance parcourue



Source : notre enquête mai 2018

Ce graphique présente la répartition des enquêtés en fonction de la distance parcourue et le choix de l'établissement. On remarque que parmi la quasi-totalité des 79,2% enquêtés qui résident à plus de 3 km de leur lieu d'apprentissage, seulement 8,4% ont choisi eux-mêmes leur lieu de fréquentation. Ceci témoigne de l'éloignement de l'école au lieu d'habitation des apprenants. Le choix de l'établissement ou de la filière revêt d'une importance capitale dans son rapport à l'apprentissage. C'est en quelque sorte la valeur et l'intérêt accordé à ceux-ci qui montre sa motivation à apprendre. On note aussi que, l'éloignement de l'école est une situation épuisante qui influence d'une manière ou d'une autre le rendement des élèves. De plus, les élèves qui utilisent le transport en commun comme moyen de locomotion la décrivent comme un obstacle à leur réussite. En témoigne cet élève : « Je quitte au 27 pour venir aux Jeunes Filles. Pour sortir de là-bas matin c'est problème. Y'a pas gbaka même pas taxi aussi, pour se retourner encore le soir c'est pareil et on fait ça tous les jours c'est très fatigant. » En effet, cette situation épuisante joue sur l'efficacité de ces derniers lors des différents cours de la journée et également les soirs pour les révisions surtout que certains enfants ont des tâches ménagères à faire. Ces difficultés à aller et venir de l'école apparaissent comme un handicap qui affaiblit leur capacité à réviser leurs leçons et/ou leur motivation en classe. A cela s'ajoute la variable « âge ». En effet, les élèves sont de plus en plus jeunes dans le secondaire. Et dans la plupart des cas, les affectations ne prennent pas en compte cette variable qui détermine les capacités de l'apprenant à mobiliser ses compétences physiques et psychiques pour accomplir des tâches. Aussi, le désir de certains parents à inscrire leurs enfants dans les écoles qu'ils selon eux, sont mieux appropriées à leur formation. Ils mobilisent alors des stratégies pour contourner certaines règles de par leur position sociale pour les inscrire dans les établissements de leur choix. En témoignent les propos d'une élève de seconde : « ... on m'avait orienté dans une école non loin de la maison où je pouvais marcher ou soit emprunter à 100fr mais, mes parents voulaient que je vienne forcément aux Jeunes Filles donc papa a tout fait pour m'envoyer ici parce qu'il dit qu'on enseigne bien là-bas, il y a plus de rigueur là-bas et son ami travaille là-bas ». Selon cette élève, les parents sont souvent à la base de leur affectation à des distances éloignées de leur domicile. En effet, les parents ont des écoles de référence dans lesquelles selon leurs appréhensions, la rigueur et la formation de qualité sont de mise. Ainsi, quand bien même ils résident



loin de cet établissement, ils développent des stratégies pour que leurs enfants soient affectés dans ces établissements sans toutefois tenir compte de l'âge, le niveau et de la distance à parcourir. C'est en quelque sorte la longue distance parcourue bien qu'étant en zone urbaine avec les embouteillages et les difficultés d'accès au véhicule de transport qui épuisent les élèves. L'éloignement influence le temps d'étude des apprenants qui s'endorment pendant certains cours comme le témoigne K.A une élève en classe de seconde C « Non seulement je quitte loin, je dois me réveiller tôt pour éviter les embouteillages et ne pas rater le bus de 6h30 si je veux être à l'heure pour le cours de 7h 30. Ça fait que vers 11 heures là, c'est le sommeil et aussi, il y a des cours qui sont ennuyants... Ici dans notre école à cause des élèves qui prennent le car, on finit généralement à 16h 40 mais nous les autres là, on rentre toujours tard et c'est fatigant en plus de cela, je dois aider mes parents et m'occuper de mon petit frère ». Ces propos mettent en exergue les aménagements faits par les responsables de l'école conscients des effets néfastes de l'éloignement de l'école sur les résultats des élèves. En dépit de ce fait, certains enfants handicapés par la situation socio-économique des parents n'arrivent pas à rentrer tôt pour pouvoir étudier. Il faut noter que dans certains cas, en plus de l'éloignement de l'école il y a les tâches ménagères que les élèves doivent effectuer à la maison.

## II- CONFIGURATION FAMILIALE ET CAPACITÉ DE MAITRISE DES CONNAISSANCES SCOLAIRES

### II-1- Type de famille et capacité de maîtrise des connaissances scolaires

Tableau 1: répartition des enquêtés selon le type et niveau d'acquis scolaires

Niveau d'acquis scolaires et type de famille	Oui	Non	Total
Un seul parent	18,9%	9,8%	28,7%
Les deux parents	32,4%	20,7%	53,1%
Tuteurs (trices)	12,7%	5,5%	18,2%
<b>Total</b>	<b>64,00%</b>	<b>36,00%</b>	<b>100%</b>

Source : notre enquête mai 2018

Ce tableau présente la répartition des enquêtés en fonction du type de famille et le niveau d'acquis scolaire. Il ressort de celui-ci que parmi les enquêtés, 81,8% vivent avec au moins un parent biologique 53,1% d'entre eux font preuve de faible performance en acquis scolaire. La famille en tant que champ privilégié dans le processus de développement personnel, d'intégration sociale et d'apprentissage de l'enfant, c'est au sein de celle-ci que se transmet l'héritage culturel. Un capital social permettant à l'enfant de se construire une identité en référence à des modèles sociaux et maintenir son niveau d'acquis. Tous ces facteurs, mis ensemble constituent non seulement un capital nécessaire pour favoriser le développement intellectuel et social de l'enfant, mais aussi favorisent son apprentissage. Ce qui n'est pas le cas, étant donné le taux élevé des apprenants en difficultés issus de famille traditionnelle (Chombart de Lauwe et Chombart de Lauwe, 1960, 403; Zeroulou, 1985, 113).

Bien que l'équilibre familial ait un impact dans l'éducation et la formation de l'enfant, il n'en demeure pas moins que la disponibilité et l'implication des parents dans l'éducation des enfants soient des variables non-négligeables. En effet, le maintien d'une cohésion interne dans la famille permet à l'enfant d'affronter les difficultés. La disposition familiale permet également à l'enfant de s'adapter facilement et garder équilibre dans son milieu scolaire. De la sorte, l'équilibre familial avec la présence des deux parents entraîne l'équilibre émotionnel de l'enfant. Cela a une influence sur l'éducation des enfants et sa capacité à intégrer et développer ses compétences. Par ailleurs, certaines études ont montré que l'éducation des enfants issus de familles monoparentales est problématique. En effet, la fragilisation de la solidarité, base de l'éducation familiale, fondement de la sécurité et de l'équilibre intellectuel de l'enfant, favorise l'évolution de l'éducation parallèle tout en effritant l'autorité parentale. L'ébranlement du tissu familial face aux difficultés socio-économiques, les conflits familiaux, le modernisme ont provoqué la transformation de la structure familiale traditionnelle en une diversité de familles. Cependant, dans les sociétés actuelles, le rôle des parents dans l'éducation des enfants demeure capital, en particulier celui de la mère, dans la mesure où celle-ci intervient directement dans le processus de socialisation de l'enfant. Son rôle devient crucial et favorise non seulement le niveau d'apprentissage de l'enfant notamment lorsqu'elle possède déjà un niveau minimum de connaissances, mais aussi elle représente un ensemble d'«éléments novateurs» qui sont facteurs de transformations sociales. Elle constitue avec l'enfant, une ouverture vers l'extérieur d'où pénètrent changements, normes et valeurs renouvelées (Zeroulou, 1985 : 117). Par ailleurs, les conditions de vie

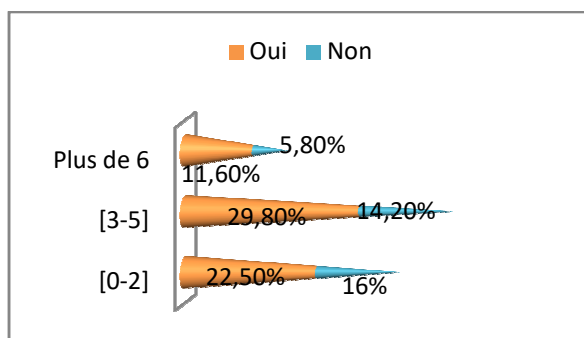




familiale de l'enfant et les pratiques culturelles des parents s'avèrent importantes dans le processus d'apprentissage et d'acquisition de compétences. Le milieu familial traditionnel (famille traditionnelle) offre en général un environnement scolaire favorable, des conditions de vie adéquates et de suivi scolaire beaucoup plus favorables qui pourrait améliorer le rendement scolaire des enfants. À la différence des familles traditionnelles, les familles monoparentales et/ou recomposées présentent un environnement social peu propice aux études. Cependant, cette étude montre que les enfants issus des familles traditionnelles sont plus nombreux à avoir un faible niveau d'acquis scolaires. Cette situation ne pourrait-elle pas être justifiée par la taille de la famille ? N'est-elle pas liée au niveau d'implication des parents dans le processus d'apprentissage de leurs enfants.

## II-2-Taille de la famille et performance scolaires

Graphique 4: Taille de la famille



Source : notre enquête mai 2018

L'analyse des données de ce graphique montre que le niveau d'acquis scolaire dérive de la taille de la famille. Les enquêtés issus d'une famille de moins de 6 personnes ont un niveau d'acquis scolaire favorable, il représente 30,2% de apprenants ayant acquis un niveau de connaissances élevé. En effet, on constate que le niveau d'acquis scolaires baisse au fur et à mesure que la taille de la famille augmente. Cette situation pourrait s'expliquer par les conditions socio-économiques et l'environnement scolaire de chacun de ces élèves. En effet, la grande taille de la famille semble engendrer de nombreuses charges financières auxquelles s'ajoutent les pressions familiales qui influencent négativement le rendement des élèves donc un environnement peu propice aux études.

## II-3- Niveau d'instruction des parents facteur déterminant dans le processus d'apprentissage des enfants

Tableau 2: Niveau d'instruction des parents

Niveau d'instruction du père et de la mère	aucun	Primaire	secondaire	supérieur	Total
Aucun	5,8%	4,0%	4,0%	6,9%	20,7%
Primaire	1,5%	4,0%	8,7%	9,8%	24,0%
Secondaire	2,5%	4,4%	9,1%	17,5%	33,5%
Supérieur	0,7%	0,4%	2,9%	17,8%	21,8%
<b>Total</b>	<b>10,5%</b>	<b>12,7%</b>	<b>24,7%</b>	<b>52,0%</b>	<b>100%</b>

Source : notre enquête mai 2018

Il ressort du tableau ci-après, que seulement 5,8% des élèves enquêtés ont leurs deux parents non scolarisés. Et 74,24% parmi eux, ont les deux parents scolarisés avec 52,1% ayant au moins le niveau secondaire. Cela est susceptible d'expliquer le niveau d'acquis scolaires de leurs enfants. Par ailleurs, le niveau d'instruction des parents est l'un des facteurs clé dans l'encadrement de l'élève et pour un meilleur suivi de son cursus scolaire en vue de lui assurer une scolarisation réussie. En effet, plus les parents ont un niveau d'instruction élevé, plus ils développent des stratégies qui favorisent l'apprentissage et donc l'acquisition de connaissances chez leurs enfants. Il faut également noter que le niveau d'instruction des



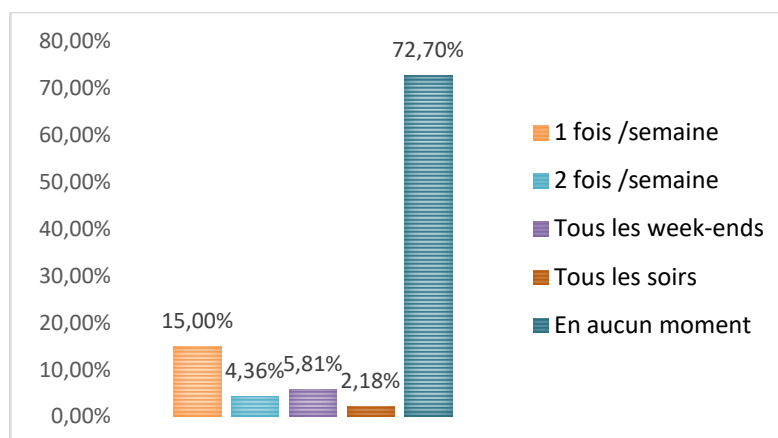
pères évolue avec le niveau d'acquis scolaires des enfants. Plus les deux parents ont un niveau d'instruction élevé, plus les enfants ont une capacité de maîtrise des connaissances élevée. La présente étude montre que la proportion d'enfants dont l'un des parents a au moins un niveau d'instruction secondaire est de 55,3%. Le taux élevé de parents ayant un niveau d'instruction supérieur au niveau primaire devrait être un facteur de réussite scolaire dans la mesure où la réussite scolaire des élèves évolue en fonction du niveau d'instruction des parents. En effet, lorsque les parents ont un niveau d'instruction élevé ceux-ci développent de nombreuses stratégies pour assurer une scolarisation réussie de leurs enfants offrant plus de chance de réussite que les enfants ayant des parents non scolarisés. Dans le cadre de cette étude, le niveau d'instruction des parents permet de mettre en exergue les stratégies développées et les moyens que les parents mobilisent pour la réussite de leurs enfants. En effet, des travaux ont montré que le niveau d'instruction des parents influence les résultats scolaires des enfants dans la mesure où plus les parents ont un niveau d'étude supérieur, plus ils développent des stratégies pour améliorer les résultats de leurs enfants. Il faut noter que les résultats de cette étude montrent en effet que les parents en lieu et place de développer des stratégies pour améliorer le niveau d'acquis scolaires de leurs enfants, utilisent plutôt le statut social et le capital culturel dont ils disposent pour faire avancer leurs enfants sans se soucier du niveau de connaissances acquis par ces derniers. Abordant dans le même sens, monsieur D.W. enseignant et PP en classe de seconde intervient en ce sens : « *Ce qui est pire, ce sont les parents qui conscients des faiblesses de leurs enfants, viennent nous demander de les arranger: « il faut aider mon enfant. » il ne parle pas d'aider en terme d'acquisition de connaissances, même pas pour son suivi scolaire mais de l'aider à avoir de bonnes notes et passer en classe supérieure. De toutes les façons, bonnes moyennes ou pas, il ira en classe supérieure. On les voit toujours à la rentrée pour l'inscription et à la fin de l'année pour s'arranger à ce que l'enfant passe en classe supérieure.* » Il s'agit là d'une volonté affichée par les parents de faire passer les enfants en dépit des faiblesses scolaires dont ils font preuve. Cette situation n'est pas liée à l'ignorance des parents en ce qui concerne l'importance de la connaissance dans la formation mais, aux représentations liées aux connaissances transmises par l'école. Pour ces parents, les connaissances acquises à l'école ne sont pas à mesure de transformer en habiletés intellectuelles et en savoir-faire, les compétences capables de favoriser l'insertion professionnelle des apprenants. À cela s'ajoute les déviations sociales causées par les adolescents et leur niveau d'acquis de plus en plus faible. Apprendre est devenu pour eux une perte de temps. «*"Il ne faut pas retarder les enfants", "les connaissances, ils les auront après" ; "on n'apprend pas tout à l'école, il aura le temps de se former pour devenir plus compétent"* » cet ensemble d'expression utilisé par les parents quand il s'agit de niveau d'acquis montre qu'ils ne font pas confiance aux compétences de l'école non seulement dans sa mission d'instruction, mais aussi et surtout dans celle de l'éducation et la formation du citoyen de demain. Par ailleurs, les changements intégrés dans le système scolaire ces dernières années semblent de plus en plus affaiblir l'image de l'École qui ne constitue plus le temple du savoir et de l'instruction. Les parents développent de moins en moins les stratégies qui favorisent l'acquisition de connaissances en faveur de leurs enfants. « *Je suis allé me plaindre à la direction de l'établissement de ma fille à cause de ses notes qui pour moi ne reflètent pas la réalité en mon sens. Non seulement j'ai été surpris de son admission au BEPC, mais pire encore les notes qu'elle m'envoie. Je connais ma fille et je vois chaque jour ses capacités et je sais qu'en situation réelle elle ne peut pas avoir 10. Son niveau de langage et ses habiletés ne peuvent pas lui permettre d'avoir 16 de moyennes et pourtant... je suis allé dans son école pour me plaindre et on m'a simplement dit que c'était sa valeur réelle. Mais bon, on voit tous ici. Aussi, que puis-je faire? Si le système estime que l'enfant peut avancer, on laisse faire car ce sont-eux qui décident* ». Monsieur N.D enseignant du primaire parent d'élève et membre du COGES à travers de cet enseignant, on comprend que les parents sont conscients des faiblesses de leurs enfants cependant, ils ne ménagent aucun efforts pour améliorer le niveau de leurs enfants. Cette faiblesse semble être liée aux méthodes mises en place par le système qui en quelque sorte la favorise et laisse les enfants avancer quand bien même ils font preuve de nombreuses lacunes. Pour ces parents, peu importe le niveau d'acquis ou encore les compétences de l'enfant. Pourvu que l'enfant avance et qu'il ait un diplôme afin qu'il puisse lui trouver une place pendant qu'il dispose encore de son capital culturel. De plus, dans la plupart des cas, les parents estiment que la plupart des valeurs et connaissances qu'ils ont acquises lors de leur propre parcours scolaire ont disparu de l'école. En effet, ils éprouvent des difficultés à comprendre les nouvelles méthodes pédagogiques et les nouvelles règles scolaires à cause des lacunes qu'accumulent les élèves au cours de leur cursus. Ils ne savent toujours pas lire, écrire ni compter correctement, ils récitent par cœur sans toutefois comprendre le sens de ce qu'ils apprennent. Pour finir, ils sortent de l'école sans être capables d'effectuer des travaux manuels ni de maîtriser les connaissances de bases. Par ailleurs, il semble qu'aujourd'hui, l'école détourne les élèves des véritables savoirs scolaires. Les valeurs de l'instruction de base et du civisme ont disparu de l'école. Les formes d'apprentissage qui imposait l'apprentissage du savoir par cœur, le respect de l'enseignant-maître, l'utilisation de la punition et du châtiement corporelle, la proclamation des résultats scolaires par classement laissant libre champ à l'école des compromis, celle de



l'enseignant/animateur. Réussir aujourd'hui, ne signifie pas qu'on est instruit, qualifié et encore moins être socialisé. La corrélation performance scolaire/statut social des familles des élèves met en exergue les aspirations des parents pour l'insertion leurs enfants. En effet, l'attitude des parents montre qu'ils ne valorisent plus les connaissances, les savoirs et l'instruction acquis lors de la formation scolaire de leurs enfants. Mais, bien plus l'adéquation entre le succès scolaire et l'objectif économique qui découle de l'importance des revenus futurs de leurs progénitures. Cela s'explique par le fait qu'aujourd'hui, ni l'école, ni le diplôme obtenu n'assure toujours l'insertion socio-professionnelle de l'enfant. Pour ces parents, il faut intégrer les réseaux à pratiques illicites pour maintenir l'enfant dans le cursus scolaire ou encore il faut l'aider à avoir de « bonnes » moyennes, une affectation dans un établissement de choix, des diplômes plus encore un emploi stable peu importe les stratégies et les moyens déployés.

#### II-4- Niveau d'encadrement parental et performance de l'élève

Graphique 5 : Fréquence encadrement parental



Source : notre enquête mai, 2018

On observe sur ce graphique que 72,7% des enquêtés ont des parents qui s'impliquent moins dans l'encadrement scolaire de leurs enfants. Les propos recueillis auprès de certains parents nous le démontrent clairement « ... imagine dans mon cas, je suis au lycée toute la journée, le nombre de feuilles que j'ai à corriger, les activités extra qui me permettent d'arrondir le mois. Quel temps encore j'aurai pour faire autres choses. Quand je rentre pratiquement tout le monde dort et je suis épuisée. » Mme K.A enseignante et membre de COGES « "indisponibilité des parents", "tu vas les voir où ; ils ne sont jamais là, toujours occupés". "J'ai des répétiteurs, je fais cours de renfo", "indifférence des parents à mon égard", " aucune attention de leurs part, pas d'implication ni suivi scolaire", moi j'ai tout ce qu'il me faut pour étudier et aussi il y'a et la servante pour veiller sur nous" ». Un ensemble de propos recueillis auprès des élèves qui montre le faible niveau d'implication des parents dans l'éducation et leur intérêt pour la vie scolaire. Les enfants ne bénéficient d'aucun encadrement, ni de contrôle et de suivi de la part de leurs parents. Ils sont généralement sous la coupole de nounou et des répétiteurs. Cette absence prolongée des parents fragilise leur capacité de pouvoir exercer une autorité ou un contrôle parental dans l'éducation des enfants. Ces enfants se forgent une personnalité en se référant à leurs pairs et aux informations qu'ils reçoivent hors de la maison et par le biais des réseaux sociaux et de la télévision. Cette situation débouche sur un ensemble de comportements que les parents n'arrivent plus à contrôler. L'enfant devient désobéissant, il se produit une atmosphère conflictuelle entre parent/enfant, enseignant/élève lorsqu'à un certain niveau, ceux-ci veulent exercer une autorité ou ramener l'enfant sur le droit chemin.

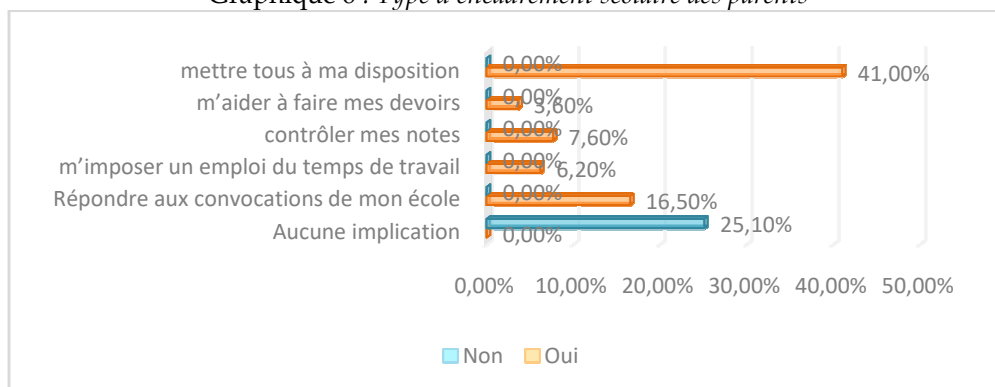
#### II-4- Catégorisation de l'implication parentale dans la vie scolaire des apprenants

Le rôle des parents dans l'éducation et la formation de l'enfant ne se résume pas seulement à la mise à disposition de manuels scolaires. Il prend en compte selon (Watty, 2011, 97; Deslandes, 2005, 63) cité par (Bacon; 2002) non seulement la participation à la vie scolaire de l'enfant mais aussi le suivi scolaire. La forme de suivi parental qui influence le plus, la performance de l'enfant consiste aux interactions parents-enfants axées sur le quotidien scolaire, l'aide dans l'apprentissage et dans les devoirs de maison matérialisé par soutien affectif, des félicitations pour les réalisations scolaires, l'encouragement dans les activités scolaires, la participation aux rencontres scolaires, la présence des parents lors des activités culturelles,



éducatives et spectacles de l'école. Il faut également relever que les visites scolaires, la communication avec encadreurs et éducateurs participe au bon déroulement de l'apprentissage (Epstein, 1996,).

Graphique 6 : Type d'encadrement scolaire des parents

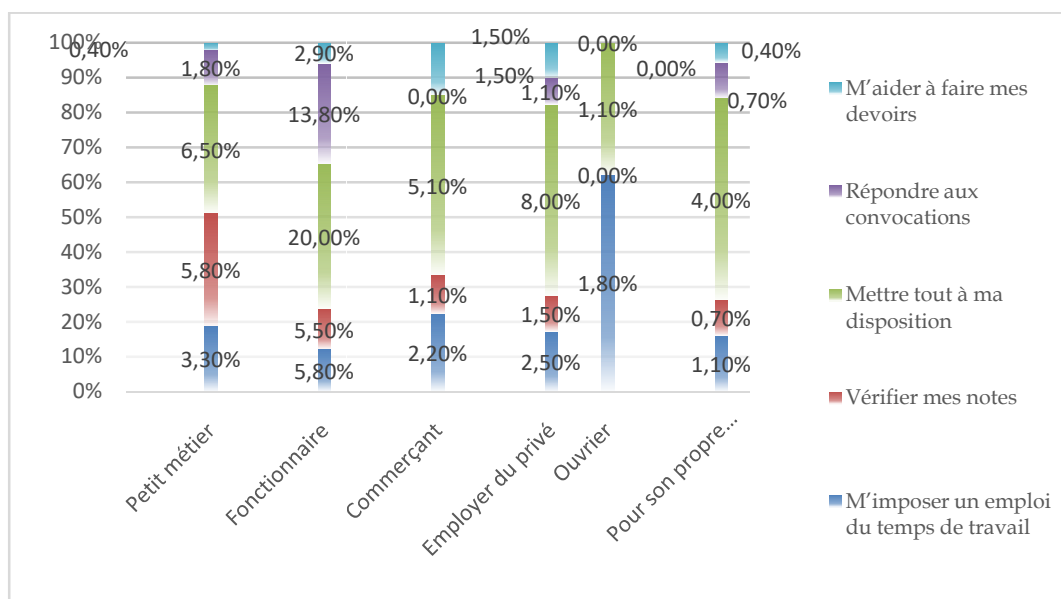


Source : notre enquête, mai 2018

Ce graphique montre que dans l'encadrement des élèves, la plupart des parents soit un taux de 66,10% se consacre à la satisfaction des besoins scolaires. En effet, le développement économique et la quête du bien-être social suscitent chez les parents d'énormes efforts dans l'amélioration des conditions de vie familiale. Pour les familles, il faut produire, toujours travailler pour amasser des richesses matérielles et assurer le suivi de la famille. Par ailleurs, il faut assurer une scolarité confortable à sa progéniture, assurer la santé de l'enfant et de sa mère, garantir la sécurité et la protection des membres de sa famille. Ainsi, pour répondre de manière efficace au bien-être sociale, les parents se fondent dans toutes formes d'activités pour avoir des revenus convenables capables d'assurer la survie de sa famille. « Dieu nous a fait la grâce mon mari et moi d'avoir un emploi descend qui nous permet d'assurer le bien-être de nos enfants. L'essentielle pour nous, c'est d'être capable de nourrir ses enfants, les soigner et leur assurer un avenir meilleur. Le rôle des parents est de faire tout leur possible pour assurer une scolarité favorable et trouver un emploi pour leurs enfants », affirme Madame M.E inspectrice d'orientation et membre du COGES. Pour les parents, résoudre les difficultés liées à la situation économique de la famille est primordiale au détriment de l'encadrement et l'éducation de l'enfant. Ils sont disposés à accumuler des biens pour assurer un avenir à l'enfant. Pour arriver à cette fin, il faut être capable de satisfaire les besoins primaires de l'enfant, lui assurer une scolarité et lui trouver un emploi. Ici, les parents estiment assurer leur part de responsabilité, qui consiste à être capable de subvenir aux besoins de la famille, quand à l'enfant de prendre ses responsabilités face à ses devoirs qui sont les produits des résultats satisfaisants et la réussite à l'école.

## II-6- Statut social des parents et stratégies mobilisées dans le processus de réussite scolaire

Graphique 6 : Fonction des parents et type d'encadrement



Source : notre enquête, mai 2018

En se référant au statut social des parents d'élèves, on constate que seulement 12,7% des enquêtés ont leurs deux parents dans le secteur informel. En effet, le statut social permet de mesurer la quantité et la qualité de confort dont l'enfant bénéficie pour sa formation. Ici, le statut social des parents mesure le niveau de satisfaction des besoins scolaires et le niveau d'implication des parents dans l'apprentissage de leurs enfants. Il s'agit aussi de montrer les stratégies que les parents mobilisent pour la réussite scolaire de leurs enfants. Ces résultats montrent clairement que les parents sont dans la plupart des cas hors de la maison et occupés par les activités professionnelles. C'est cela qui justifie le recours aux répétiteurs, nounous, au cours de renforcement et toutes formes de pratiques illicites pour assurer la réussite scolaire des enfants. *Ce qui est pire, ce sont les parents qui conscient des faiblesses de leurs enfants, viennent nous demander arranger leurs enfants: « il faut aider mon enfant. » Ils ne parlent pas d'aider en terme d'acquis scolaires, même pas pour son suivi scolaire mais de l'aider à avoir de bonnes notes et passer en classe supérieure. De toutes les façons bonnes moyennes ou pas l'enfant ira en classe supérieure. On les voit toujours à la rentrée pour l'inscription et à la fin de l'année pour s'arranger à ce que l'enfant passe en classe supérieure.* Propos de D.W. enseignant et professeur principal (PP) de seconde recueilli lors d'un entretien. Les parents ici choisissent de faire passer les enfants en dépit des lacunes que ceux-ci ont accumulés sans toutefois nier le rôle capital que jouent des compétences dans la qualification et l'insertion socioprofessionnelle de l'individu. C'est plutôt leurs représentations vis-à-vis de la qualité des savoirs transmis dans les écoles et les critères définis par les institutions pour détecter les mérites et de les classer. Pour ces parents, ni le mérite, ou encore moins les compétences ne favorise l'insertion socioprofessionnelle des apprenants. À cela s'ajoute la promotion faite autour de la vie des stars de football et des artistes qui selon les médias et réseaux sociaux détiennent plus le pouvoir financier. Apprendre ou améliorer son niveau de connaissances à l'école est devenu pour eux une perte de temps d'autant plus que le niveau de connaissance ne constitue pas un obstacle à la réussite à l'école. « "Il ne faut pas retarder les enfants", "les connaissances, ils les auront après"; "on n'apprend pas tout à l'école, il aura le temps de se former pour devenir plus compétent" » selon monsieur D.W c'est un ensemble de propos utilisé par les parents pour justifier le système de relations qu'ils mobilisent pour faire avancer leurs enfants et accélérer leur insertion professionnelle.

## DISCUSSION

Pour répondre à l'objectif général de cette étude, nous sommes partie de l'analyse des facteurs explicatifs du faible niveau de connaissances des adolescents à travers l'impact des pratiques éducatives familiales sur les performances scolaires des adolescents. Les résultats rejoignent ceux des nombreux auteurs ayant abordé la question. Donc dans cette optique, nous pouvons confirmer la conception d'une reproduction sociale qui n'est pas tributaire de l'origine sociale de l'individu mais, des valeurs et des perceptions liées à l'acquisition de connaissances. D'une façon générale, les talents, les compétences, les mérites et les connaissances semblent ne plus être mis à rude épreuve dans l'environnement scolaire. La méritocratie et l'esprit de compétition ont pratiquement disparu de l'environnement social. Ainsi, l'école, institution par laquelle sont transmises connaissances, normes et valeurs semble ne plus assurer une



compétition égale dans laquelle sont mises à l'épreuve les valeurs intrinsèques de l'individu, ses habilités intellectuelles mais plutôt une compétition dans laquelle les relations, la chance et le statut social des parents conditionnent la réussite sociale. Ces résultats confirment ceux de Sanou (1986, 111), pour qui la réussite n'est pas tributaire du mérite, ni des capacités intellectuelles des élèves, c'est plutôt le statut social, la position sociale et le capital culturel des ascendants qui conditionnent la réussite sociale de l'individu. Les interactions sociales semblent être à l'origine de la remise en question des représentations initiales de l'école et de l'acquisition de connaissances. L'enfant n'est plus aidé à se développer et à valoriser ses potentialités. Ce regard sur l'éducation change tout. Il ne s'agit plus dans une telle perspective, d'amener l'enfant à atteindre le niveau optimal de savoir-faire et de connaissances, mais de mettre en œuvre toutes les capacités pour le faire avancer. Ces travaux vont dans le même sens que ceux de Proteau (1995, 372), pour qui les stratégies éducatives des parents, les arrangements et les formes de pratiques illicites qu'ils utilisent pour assurer une scolarité réussie de leurs enfants influencent leurs apprentissages. Par contre, Murat (2009, 118) et feyant (2011, 3) définissent une influence positive du niveau d'instruction et du statut social des parents sur les performances scolaires des adolescents. Contrairement aux travaux de Murat (2009, 118) et feyant (2011, 3), dans notre étude, ces éléments factuels débouchent sur des pratiques illicites de tricherie organisée et d'achat de moyennes qui encouragent l'enfant dans la pratique de moindres efforts. Pour Dje Bi Tchan (2015, 116), la structure familiale ne définit pas les compétences d'un élève c'est plutôt, le mode d'encadrement parental et l'aspiration de l'élève qui impactent ses performances scolaires. Toutefois, l'indifférence à l'égard du travail scolaire et l'attitude autoritaire des parents provoquent un désintéressement de l'enfant à l'égard de l'école. Deblois et al (2008, 53-54) qui identifient trois éléments qui interviennent dans la réussite scolaire chez les adolescents quels que soient leur appartenance sociale et leurs niveaux de vie familiale. Ils parlent d'accompagnement culturel, accompagnement social et de l'aide parentale dans le processus d'apprentissage des élèves au Canada. Pour Sanou (1986, 114), le statut social, la position sociale et le capital culturel des ascendants conditionnent la réussite de leurs enfants par ricochet leur niveau de connaissances.

## CONCLUSION

Il ressort de cette analyse que le niveau de connaissances ou la performance scolaire des apprenants est déterminée par de nombreux facteurs liés au niveau d'implication des parents et les systèmes de relation qu'ils mobilisent pour l'apprentissage de leurs enfants. L'analyse de contenu et différentielle des graphiques ont permis de faire ressortir le lien étroit qui existe entre les pratiques parentales et l'évolution du niveau de connaissances des apprenants.

## REFERENCES

- Ani-Jules, Sémiti (2006). La programmation ou la planification implicite de l'échec scolaire au niveau du primaire et du secondaire en Côte d'Ivoire pendant et après la colonisation. *Revue du CAMES-Nouvelle Série B*, Vol.007 N°1.
- Annie, Feyant (2011). Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire. *Dossier d'actualité veille et analyse*. Page 1-13.
- Bi Zou Ambroise, Zamblé; Koffi Roland, Bini et Kouamé Akissi Inès, Ya (2017). Le paradoxe entre Bas niveau des élèves et taux élevés de réussites scolaires en Côte d'Ivoire : Cas de deux établissements primaires (public et privé) d'Abobo family. *European Journal of Social Sciences* ISSN 1450-2267 Vol. 55 No 2 August, 2017, pp.45-60 <http://www.europeanjournalofsocialsciences.com>;
- Bourgoz Anne, Froidevaux (2016). *Réinventer l'école en Afrique : un défi pour le 21e siècle Interview d'Abdeljalil Akkari*. En ligne, consulté le 01/09/2020 <http://www.irdp.ch/>
- De Lauwe Paul-Henry, Chombart et de Lauwe Marie-José, Chombart (1960). L'évolution des besoins et la conception dynamique de la famille. In: *Revue française de sociologie*, 1960, 1-4. pp. 403-425.
- Fabrice, Murat (2009). Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents". *Économie et Statistique*. Vol.424. n°1. P.103- 124.
- Jean-William, Wallet (1994). Styles éducatifs familiaux et adolescents en Algérie et en France. In: *Enfance*, n°1. pp. 95-103; doi : <https://doi.org/10.3406/enfan.1994.2088> [https://www.persee.fr/doc/enfan\\_0013-7545\\_1994\\_num\\_47\\_1\\_2088](https://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1994_num_47_1_2088)
- Jocelyne, Valois (1965). Famille traditionnelle et famille moderne, réalités de notre société. *Les Cahiers de droit*, 7 (2), 149-154. <https://doi.org/10.7202/1004223ar>.
- Laurence, Proteau (1995). Le champ scolaire abidjanais : stratégies éducatives des familles et itinéraires probables. *Cahiers des sciences humaines*, n°31.
- Marie, Duru-Bellat (2003). Inégalités sociales à l'École et idéologie méritocratique. In: *Raison présente*, n°146, 2e trimestre. Politiques de l'école. pp. 19-32; doi : <https://doi.org/10.3406/raipr.2003.3803> [https://www.persee.fr/doc/raipr\\_0033-9075\\_2003\\_num\\_146\\_1\\_3803](https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_2003_num_146_1_3803)
- Pierre, Bourdieu et Jean-Claude, Passeron (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système*. Paris : Minuit.
- Tchan Guillaume, Djè-bi (2015). Facteurs familiaux, niveau d'aspiration et performances scolaire chez les élèves des classes de 3<sup>ème</sup>. Thèse de psychologie à l'Université Felix Houphouët-Boigny.
- Zaihia, Zeroulou (1985). Mobilisation familiale et réussite scolaire. In: *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n°2, Générations nouvelles. pp. 107-117.